

OPINIONS • FAMILLE - VIE PRIVÉE

## « Violences conjugales faites aux hommes : la double peine »

TRIBUNE

Collectif

Les mauvais traitements dont sont victimes les hommes représentent plus d'un quart des actes recensés. Pour que cesse ce déni, il importe de traiter le problème dans son ensemble, estiment Pascal Combes, président de l'association « Stop Hommes Battus », Catherine Lam, avocate, Alice Lecomte, psychanalyste et Patricia Vasseur, infirmière.

Publié le 07 août 2020 à 06h00 - Mis à jour le 07 août 2020 à 11h58 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** Le fléau des violences conjugales dans notre pays ne se résume pas uniquement à une relation dans laquelle la femme est la victime et l'homme l'agresseur. Alors qu'un nouveau [texte de loi, sur la protection des victimes de violences conjugales, vient d'être adopté par le Parlement](#), il importe que le gouvernement et le législateur s'emparent désormais du problème dans son ensemble, au-delà de la seule question des violences faites aux femmes. Les violences conjugales se caractérisent essentiellement par un rapport d'emprise et d'agression entre un membre du couple et son conjoint ou son ex, qui subit des violences répétées, de différentes natures – physiques, psychologiques, sexuelles, matérielles, administratives. En France, parmi les victimes, figurent des hommes dans une proportion qui n'a rien de marginale.

### Sujet « tabou »

Réputées être un sujet « tabou », les violences conjugales subies par les hommes pâtissent peut-être plus encore de lacunes dans leur évaluation. Quoi qu'il en soit, les données officielles à ce sujet disent a minima l'ampleur du problème. Selon [l'enquête cadre de vie et sécurité \(CVS\) de l'Insee de 2019](#), plus du quart – 28 % – des victimes de violences conjugales physiques et/ou sexuelles autodéclarées sont des hommes. Soit 82 000 victimes par an, en moyenne sur la période 2011-2018. En 2018, 12 % des victimes enregistrées par les services de police ou de gendarmerie étaient des hommes (selon les chiffres du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMI), cités dans la lettre de [l'Observatoire national des violences faites aux femmes 2019](#)). Soit près de 15 000, sachant que la propension des hommes à dénoncer les faits de violence subis est réputée plus faible, avec un taux de plainte moindre.

Lire aussi | [« Je n'avais plus les mots » : à Lyon, paroles d'hommes violents pour prévenir la récidive](#)

L'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, produite chaque année par le ministère de l'intérieur, rapporte qu'en 2018, 28 hommes ont été tués par leur conjointe ou ex-conjointe. Trente et une femmes ont donné la mort à leur conjoint(e) ou ex, trois de ces drames étant survenus au sein de

couples lesbiens. Eu égard à leur mémoire et à la dignité de leurs proches, il convient de rappeler que, dans la moitié des cas, les victimes de ces homicides au sein du couple n'étaient pas auteures de faits de violence sur leurs conjointes connues de la police ou de la gendarmerie. Au contraire, certaines victimes masculines subissaient déjà de leurs conjointes des faits de violence connus de la police ou la gendarmerie.

### **Ce déni de réalité est lourd de conséquences. Il aggrave le sort des victimes masculines qui vivent pourtant un drame**

Ne porter l'attention que sur les seules violences faites aux femmes, aussi impérieuses et légitimes soient les mesures prises pour les faire reculer, revient à occulter une part considérable du problème des violences conjugales en France. Pour que cesse ce déni de la réalité des hommes victimes, il nous paraît urgent de faire évoluer les représentations à ce sujet. C'est pourquoi il importe, en particulier, que les pouvoirs publics cessent de renforcer les stéréotypes, notamment en présentant systématiquement dans les campagnes de prévention les victimes comme étant des femmes, les agresseurs comme étant des hommes. Et ce pour prendre en compte l'intégralité du problème.

**Lire aussi | [Hommes battus : des chiffres pour comprendre une réalité méconnue](#)**

Ce déni de réalité est lourd de conséquences. Il aggrave le sort des victimes masculines qui vivent pourtant, de même que leur entourage – proches, familles, à commencer par les enfants – un drame presque en tout point identique à celui des femmes victimes de violences conjugales. A ceci près que les hommes les subissent comme une double peine en ne rencontrant autour d'eux qu'incompréhension ou incrédulité, ou si le drame qu'ils vivent demeure occulté.

### **Quasi-inexistence de dispositifs**

A cela s'ajoute l'insuffisance, si ce n'est la quasi-inexistence de dispositifs prévus par les pouvoirs publics pour prévenir les violences lorsque la victime est un homme. Ni site Internet ni numéro téléphonique spécifiques, pas de places d'hébergement réservées, pas la moindre association spécialisée soutenue par les pouvoirs publics. Des professionnels de la santé ou de la chaîne pénale qui ne sont ni formés, ni même sensibilisés à cet aspect du problème des violences conjugales. Et qui, par conséquent, seront d'autant moins à même d'apporter un secours et une réponse appropriée aux victimes, pour les aider à s'en remettre et se reconstruire.

**Lire aussi | ["Femmes-hommes : pourquoi ne parle-t-on jamais des hommes battus ?"](#)**

Les violences conjugales sont graves et intolérables, quel que soit le sexe de l'agresseur ou de la victime. Les violences commises par des femmes ou subies par des hommes montrent qu'en l'occurrence, plus que le rapport de genre importe la relation particulière d'agression et d'emprise qui s'instaure entre un agresseur et son conjoint, au mépris parfois complet de l'intégrité de la victime. Tout le monde, femmes et hommes, a intérêt à comprendre, prévenir et combattre plus efficacement et intégralement le problème des violences conjugales.

¶ **Pascal Combes**, président de l'association « Stop Hommes Battus » ;  
**Catherine Lam**, avocate ; **Alice Lecomte**, psychanalyste ; **Patricia Vasseur**,  
infirmière.

### **Collectif**

